



## Termes de référence

### du / de l'expert/e chargé/ée de la rédaction de l'analyse anthropologique /ou de civilisation arabo-musulmane du bulletin de l'OGEC sur

#### « Jeunes, violences faites aux femmes et interprétation du religieux »

#### Cadre général :

Les deux enquêtes nationales réalisées par l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) en 2010 et par le CREDIF en 2015 sur les violences faites aux femmes, ont été la base d'une réflexion profonde sur ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur en Tunisie, traduite par la suite par multiples actions de sensibilisation, de plaidoyer assurées entre-autre par le CREDIF et l'UNFPA en vue d'accélérer la promulgation de la loi organique contre les violences faites aux femmes et aux filles, qui a vu le jour en 2017.

Outre ces deux enquêtes référentielles d'ordre quantitatif, le CREDIF, l'UNFPA et l'UE à travers le Programme « Moussawat », ont accordé un intérêt majeur à l'aspect qualitatif et ce, en réalisant une étude sur « Les représentations sociales des VFF chez les hommes, jeunes et adultes » publiée en 2018, qui est venue éclairer les aspects qualitatifs latents des perceptions et des pratiques partagées par la gente masculine (jeunes et adultes) quant au phénomène des violences faites aux femmes.

Etant la première étude en la matière, elle a dégagé des axes importants, repris ensuite sous forme de messages clés d'une campagne de sensibilisation menée par le MFES, du CREDIF et de l'UNFPA dans le cadre du programme Moussawat en 2018.

Toutefois, un effort analytique plus approfondi s'avère être nécessaire pour dévoiler davantage le noyau dur de ces représentations sociales et essayer de comprendre l'interaction entre les facteurs objectifs et subjectifs qui les déterminent et qui orientent le comportement et les pratiques sociales chez les hommes, jeunes et moins jeunes.

A cet effet, le CREDIF avec l'appui de l'UNFPA propose de consacrer trois numéros du Bulletin de l'OGEC à des thèmes dont l'importance a été mise en exergue par l'étude et d'en partager le contenu lors d'un séminaire national, dont les « Jeunes, violences faites aux femmes et interprétation du religieux »

**Profil :**

- Diplômé de troisième cycle (Master, DEA ou Doctorat) en sciences humaines.
- Ayant des travaux antérieurs sur les questions de la jeunesse, de socialisation religieuse, de violences faites aux femmes, d'imaginaire religieux, d'extrémisme violent.
- Maîtrisant la rédaction et la communication en français.

**Missions :**

- I - La contribution à un bulletin thématique scientifique sur les « Jeunes, violences faites aux femmes et interprétation du religieux » par une analyse anthropologique ou de civilisation arabo-musulmane de fond de 4 pages.
  - La présentation du cadre théorique ayant trait d'une façon directe ou indirecte à la question des violences et particulièrement les violences fondées sur le genre en relation avec le référentiel religieux en Tunisie et ailleurs.
  - La définition des principaux concepts et approches pouvant être utilisés dans l'analyse du phénomène.
  - La présentation des résultats des études antérieures sur cette question (en Tunisie ou ailleurs).
  - L'identification des insuffisances méthodologiques relatives à ce genre d'analyse.
  - La proposition de recommandations pratiques pour améliorer la connaissance scientifique sur cette question en Tunisie et pour sensibiliser les principaux acteurs intervenant en matière d'éducation, de communication, de socialisation et de culture et au niveau de la décision de son importance.
- la participation à la réunion de coordination prévue avec l'équipe de rédaction.
- La révision de l'article suite au traitement de publication et validation de la version finale avant impression.
- II – La présentation de l'essentiel de cette analyse lors du séminaire qui aura lieu fin septembre 2019 au CREDIF et la participation au débat.

**Délais :**

Un CV doit parvenir au CREDIF via cette adresse mail :

**directiongenerale@credif.org.tn**

au plus tard **le 13 juin 2019**.

Une fois sélectionné/ée le/la consultant/e doit remettre le travail au CREDIF au plus tard **le 30 août 2019** en support électronique et en support papier.